

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORGANISATIONNELLE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 19 novembre 2024, Siège social et vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier déclare ouverte à 18 h 31 la séance organisationnelle et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet Denis Bélanger (vidéo) Normand Bolduc Chantal Couture Rancourt (vidéo) Langis H. Dion Lynn Génier-Ouellette (vidéo) Léon Grégoire Roger Grégoire Daniel Grzela Michelle Mailloux
Élèves conseillers	William Baril (vidéo) Jacob Leclair (vidéo)
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire Angèle Rivard Daphne Wallbridge
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau (vidéo)
Directeur des Services financiers	Mario Filion
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Camille Chénier et Carol Miller.

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier récite la prière et ensuite nous demande de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons.

3.1 ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉSOLUTION 25-01

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance organisationnelle du 19 novembre 2024 du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières.

Adoptée

3.2 PROCÉDURE ÉLECTORALE

L'extrait du Règlement de procédure qui traite de la procédure électorale qui sera utilisée pour les nominations à la présidence et à la vice-présidence est inclus à la documentation. Pour les comités, la présidence sollicitera des candidatures pour chaque comité. Un seul proposeur et un seul appuyeur seront requis pour l'ensemble des candidatures. En cas d'un plus grand nombre de candidatures que celui requis, un vote se tiendra selon l'article 4.05 du Règlement de procédure.

3.3 <u>DATES DES RÉUNIONS ORDINAIRES 2024-2025</u>

Le tableau des dates de réunions ordinaires proposées pour 2024-2025 est présenté. Les convocations seront acheminées sous peu.

4. **NOMINATION DE SCRUTATEURS**

Conformément à l'article 4.05 a), le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier recommande, parmi les cadres exécutifs, deux personnes qui agissent à titre de scrutatrice, scrutateur.

MOTION 2, RÉSOLUTION 25-02

Proposée par : R. Grégoire Appuyée par : L. Grégoire

QUE Daphne Wallbridge et Mario Filion soient nommés scrutatrice et scrutateur pour la tenue des élections lors de la séance organisationnelle du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 19 novembre 2024.

Adoptée

Une procédure est en place afin que les conseillères Couture Rancourt et Génier-Ouellette et le conseiller Bélanger puissent transmettre leur vote de façon électronique.

5. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE

MOTION 3

Proposée par : D. Grzela Appuyée par : G. Audet

QUE Roger Grégoire soit mis en nomination au poste à la présidence du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Le conseiller Roger Grégoire accepte la mise en nomination.

N'ayant aucune autre nomination au poste à la présidence, la période de mise en nomination est close.

MOTION 3, RÉSOLUTION 25-03

Proposée par : D. Grzela Appuyée par : G. Audet

QUE Roger Grégoire soit nommé à la présidence du CSCDGR, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

À ce moment-ci, le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier cède le fauteuil à la présidence.

6. <u>MOT DE LA PRÉSIDENCE ÉLUE</u>

Monsieur Roger Grégoire exprime sa profonde gratitude envers ses collègues pour la confiance renouvelée en lui permettant de diriger à nouveau le Conseil en 2024-2025 et de le représenter à divers niveaux, que ce soit local, provincial ou national. Il souligne l'importance pour le Conseil de se positionner sur les enjeux actuels, tout en gardant à l'esprit le bien-être et l'intérêt des élèves.

7. <u>ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE</u>

MOTION 4

Proposée par : N. Bolduc Appuyée par : M. Mailloux

QUE Léon Grégoire soit mis en nomination au poste à la vice-présidence du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Le conseiller Léon Grégoire accepte la mise en nomination.

N'ayant aucune autre nomination au poste à la vice-présidence, la période de mise en nomination est close.

MOTION 4, RÉSOLUTION 25-04

Proposée par : N. Bolduc Appuyée par : M. Mailloux

QUE Léon Grégoire soit nommé à la vice-présidence du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation 2025.

Adoptée

8. <u>MOT DE LA VICE-PRÉSIDENCE ÉLUE</u>

Monsieur Léon Grégoire remercie chaleureusement ses collègues pour la confiance accordée par sa nomination au poste de vice-président. Il a exprimé son enthousiasme à l'idée de collaborer avec l'équipe pour faire avancer les dossiers importants. Il souligne que le succès de nos élèves est au cœur de nos priorités et qu'il est impatient de travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

9. CONSTITUTION DES COMITÉS

Les conseillères et les conseillers scolaires ont été invités à manifester par courriel leur intérêt à siéger sur certains comités. Leur intérêt sera indiqué lors de la mise en candidature pour chacun des comités.

9.1 <u>COMITÉS STATUTAIRES</u>

COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

MOTION 5

Proposée par : G. Audet Appuyée par : D. Grzela

QUE Langis H. Dion et Michelle Mailloux soient candidats au poste de membres du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 5, RÉSOLUTION 25-05

Proposée par : G. Audet Appuyée par : D. Grzela

QUE Langis H. Dion et Michelle Mailloux soient déclarés membres du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Nomination d'un substitut

MOTION 6, RÉSOLUTION 25-06

Proposée par : L. Génier-Ouellette

Appuyée par : M. Mailloux

QUE Normand Bolduc soit nommé substitut au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

COMITÉ DE L'APPRENTISSAGE PARALLÈLE DIRIGÉ POUR ÉLÈVES DISPENSÉS DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

MOTION 7

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : M. Mailloux

QUE Normand Bolduc soit candidat au poste de membre du Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 7, RÉSOLUTION 25-07

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : M. Mailloux

QUE Normand Bolduc soit déclaré membre du Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 8, RÉSOLUTION 25-08

Proposée par : L. Grégoire Appuyée par : N. Bolduc

QUE Gilles Audet soit nommé substitut au Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

<u>COMITÉ RESPONSABLE DES AUDIENCES DE RENVOI ET D'APPEL À UNE SUSPENSION D'ÉLÈVE</u>

MOTION 9

Proposée par : D. Grzela Appuyée par : D. Bélanger

QUE Langis H. Dion, Lynn Génier-Ouellette et Normand Bolduc soient candidats au poste de membres du Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 9, RÉSOLUTION 25-09

Proposée par : D. Grzela Appuyée par : D. Bélanger

QUE Langis H. Dion, Lynn Génier-Ouellette et Normand Bolduc soient déclarés membres du Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 10, RÉSOLUTION 25-10

Proposée par : G. Audet

Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE Léon Grégoire soit nommé substitut au Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

COMITÉ SUR LA PARTICIPATION DES PARENTS

MOTION 11

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : D. Bélanger

QUE Normand Bolduc soit candidat au poste de membre du Comité de participation des parents du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 11, RÉSOLUTION 25-11

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : D. Bélanger

QUE Normand Bolduc soit déclaré membre du Comité sur la participation des parents du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 12, RÉSOLUTION 25-12

Proposée par : M. Mailloux Appuyée par : D. Grzela

QUE Léon Grégoire soit nommé substitut au Comité de participation des parents du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

COMITÉ DE VÉRIFICATION

MOTION 13

Proposée par : C. Couture Rancourt Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE Denis Bélanger, Normand Bolduc et Langis H. Dion soient candidats au poste de membres du Comité de vérification du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 13, RÉSOLUTION 25-13

Proposée par : C. Couture Rancourt Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE Denis Bélanger, Normand Bolduc et Langis H. Dion soient nommés membres du Comité de vérification du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 14, RÉSOLUTION 25-14

Proposée par : D. Grzela Appuyée par : N. Bolduc

QUE Gilles Audet soit nommé substitut au Comité de vérification du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Adoptée

COMITÉ D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

MOTION 15

Proposée par : M. Mailloux Appuyée par : G. Audet

QUE Roger Grégoire, Léon Grégoire, Denis Bélanger, Normand Bolduc, Langis H. Dion, Daniel Grzela et Chantal Couture Rancourt soient candidats au poste de membres du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 15, RÉSOLUTION 25-15

Proposée par : M. Mailloux Appuyée par : G. Audet

QUE Roger Grégoire, Léon Grégoire, Denis Bélanger, Normand Bolduc, Langis H. Dion, Daniel Grzela et Chantal Couture Rancourt soient nommés membres du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

9.2 REPRÉSENTATION À DES ORGANISMES

Le président, Roger Grégoire, siège au conseil d'administration de l'AFOCSC pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

Le vice-président, Léon Grégoire, siège à titre de substitut au conseil d'administration de l'AFOCSC pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2025.

10. <u>DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE</u>

N'ayant eu aucune élection pour les postes à la présidence, vice-présidence et aux différents comités, la destruction de votes n'est pas requise.

11. <u>DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE</u>

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil est invité à présenter les grandes réalisations de la dernière année.

Il souligne que le succès des initiatives mises de l'avant au cours de l'année scolaire 2023-2024 est le fruit d'un travail d'équipe, essentiel à la réussite des élèves.

MOTION 16, RÉSOLUTION 25-16

Proposée par : L. H. Dion Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu, conformément à l'article 283 (3) de la Loi sur l'éducation, le rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du CSCDGR pour l'année scolaire 2023-2024.

12. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

L'ordre du jour étant maintenant épuisé, la recommandation suivante est formulée :

MOTION 17, RÉSOLUTION 25-17

Proposée par : L. Grégoire Appuyée par : D. Bélanger

QUE la séance organisationnelle du CSCDGR du 19 novembre 2024 soit levée à 19 h 41.

Adoptée

Roger Grégoire, président

Jérémie Lepage, directeur de l'éducation et

secrétaire-trésorier

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 25-20 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 10 décembre 2024.